

# ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE

www.scrabbleson.net

LOCAL : rue Chanoine Scarmure, 15 à Soignies



Un jeu pour tous

-  En famille
-  En solitaire
-  En compétition



Editeur responsable : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE – rue Grégoire Wincqz, 177  
7060 Soignies – 067/56.12.81

# DÎNER DU CLUB

Il aura lieu au restaurant " L'EMBELLIE ", 115 rue de la Station à Soignies  
le dimanche 24 novembre 2013 à partir de 12 h.  
Infos suivront.



## Championnat de Belgique de 6<sup>ème</sup> série

Quand ? Le samedi 5 octobre 2012, 14 h

Où ? Olne

Sont concernés :

- Cauchies Paulette
- Vercruysse Pierre
- Toulmonde Dominique
- Coppens Sylvie
- Grégoire Jacqueline
- De Ridder Daniel
- Leclercq Noémie
- Dujardin Dorothy

Inscription préalable **OBLIGATOIRE** via le site de la F.B.S. ou au 02/219.15.87

# CALENDRIER DES AMICALES ET INTERCLUBS



JOUR	DATE			SONnE	JEUNES
Mardi	24-09-13	Amicale 5	Am		J1
Mardi	01-10-13	Amicale 6	Am		
Vendredi	04-10-13	T1-D1 : SAB A/SON A	D1		
Mardi	08-10-13	T1-D3 : SON B/BRA C	D3		J2
Mardi	15-10-13	T2-D1 : SON A/WAT A	D1		
Mardi	22-10-13	Amicale 7	Am		J3
Jeudi	24-10-13	T2-D3 : BER A/SON B	D3		
Mardi	29-10-13	Amicale 8	Am	R1	J4
Mardi	05-11-13	Amicale 9	Am	R2	
Mardi	12-11-13	T3-D1 : SON A/OUE A	D1		
Mardi	19-11-13	Amicale 10	Am		
Jeudi	21-11-13	T3-D3 : BJF/SON B	D3		
Mardi	26-11-13	Amicale 11	Am	R3	
Mardi	03-12-13	Amicale 12	Am		
Vendredi	06-12-13	T4-D1 : KAK A/SON A	D1		
Mardi	10-12-13	T4-D3 : SON B/MOS	D3		
Mardi	17-12-13	Amicale 13	Am	R4	
Vendredi	27-12-13	Amicale du Centre			

# CATÉGORIES CLUB - SAISON 2013 - 2014

## CATÉGORIE A

1. BARBION Mickaël
  2. DEMAURY Pierre
  3. COPPENS Benoit
  4. FOUCART Francis
  5. LECLERCQ Emmanuel
  6. TOUSSAINT Alain
  7. SIMON Johanny
  8. MAMBOUR Michel
- Ass. LERICHE Xavier

## CATÉGORIE B

1. LÉGER Eveline
  2. LEGRAND Marcelle
  3. LAMBERT Françoise
  4. DEJONG Jean-Claude
  5. MAIRESSE Sylvie
  6. BRUTOUX Martine
  7. CANONNE René
  8. CAUCHIES Paulette
  9. FRAITEUR Elisabeth
  10. VERCRUYSSSE Pierre
  11. TOULMONDE Dominique
  12. --
- Ass. SEMPOT Christian  
Ass. SIMON Tanguy  
Ass. LACMAN Eric  
Ass. GRÉGOIRE Jacqueline

## CATÉGORIE C

1. DE RIDDER Daniel
  2. UYTTERHAEGHE Cécile
  3. LEBEGUE Josée
  4. DUJARDIN Dorothy
  5. MOTTOULLE Godelieve
  6. ROSMANT Emilie
  7. EVRARD Nathalie
- Ass. DANTINNE Marie-Hélène  
Ass. LEPLAT Hélène  
Ass. PETIT Jeanne

## JEUNES

1. COPPENS Sylvie
2. LECLERCQ Noémie

# CLASSEMENT FÉDÉRAL - SAISON 2013-2014

<b>2<sup>ème</sup> série A</b>	22	COPPENS Benoit	S
<b>2<sup>ème</sup> série B</b>	36	BARBION Mickaël	E
<b>3<sup>ème</sup> série A</b>	1	TOUSSAINT Alain	S
<b>3<sup>ème</sup> série B</b>	23	LECLERCQ Emmanuel	S
	30	SIMON Johnny	V
	34	DEMAURY Pierre	S
	55	LERICHE Xavier	S
<b>4<sup>ème</sup> série A</b>	13	SEMPOT Christian	V
	37	LEGER Eveline	V
<b>4<sup>ème</sup> série B</b>	69	LAMBERT Françoise	D
<b>4<sup>ème</sup> série D</b>	134	MAMBOUR Michel	S
<b>5<sup>ème</sup> série A</b>	15	SIMON Tanguy	S
	63	FOUCART Francis	S
<b>5<sup>ème</sup> série B</b>	131	LEGRAND Marcelle	D
	142	MAIRESSE Sylvie	S
	160	FRAITEUR Elisabeth	D
<b>6<sup>ème</sup> série A</b>	38	CAUCHIES Paulette	D
	83	VERCRUYSSSE Pierre	S
	86	TOULMONDE Dominique	S
<b>6<sup>ème</sup> série B</b>	165	LAMBERT Bernadette	S
	169	COPPENS Sylvie	C
	184	GREGOIRE Jacqueline	V
<b>6<sup>ème</sup> série C</b>	229	DE RIDDER Daniel	S
	230	LECLERCQ Noémie	J
	232	LEBEGUE Josée	S
	246	LECLERCQ Corentin	J
	248	DUJARDIN Dorothy	D
	251	CANONNE René	D
	254	DEJONG Jean-Claude	S
<b>7<sup>ème</sup> série</b>	--	--	



# AMICALES

## Amicale 01 du 27 août 2013



Arbitres : Cécile et Johanny

N°	Tirages	Solutions		Réf	Pts
1	CATTEEO				
2	A+VWXEDL	COTTÉE		H4	22
3	-PTUAAAR	VEXÂT		6D	37
4	HORSUOK	CRAPAÛTA	a	4H	76
5	HOR+LEEE	SOUK		3L	45
6	EELO+VSU	HÉRO		5E	37
7	NAAREZT	SOULEVÉE		8A	86
8	AENR+YEE	ZAKAT		O1	69
9	RESSIPT	ENRAYÉES		A1	104
10	DMUNLTI	PURISTES		C7	78
11	-AEDWGAU	NUIT		5J	24
12	AEGU+BQ?	DAW		B13	33
13	-JNEIR?L	BAUGEA	b	2J	45
14	-CEHIUNM	ÉJE+		G8	35
15	EMNU+NIO	CHICOTTÉE*		H1	48
16	U+LLOIR?	MITONNE		11E	28
17	LFEIIMN	DÉROUILLe		13B	61
18	L+QBSSEI	INFIME	c	14I	29
19	BIQ+RGDD	SELS		6L	41
20	DDGIQR+L	BI		F10	20
21	DDQ+AMNF	GIRL	d	L9	18
22	DDMNQ+O	FA		B10	28
		OM		13M	15
					<b>979</b>

Rg	Top : 979		%	S	D	O
1	LERICHE Xavier	933	95,30	1	1	
2	LECLERCQ Emmanuel	923	94,28		1	
3	TOUSSAINT Alain	878	89,68		1	
4	COPPENS Benoit	876	89,48		1	
5	LEGER Eveline	875	89,38			
6	MAMBOUR Michel	862	88,05			
7	HAINAUT Marie-Line	837	85,50			
8	LAMBERT Françoise	833	85,09			
9	TOULMONDE Dominique	812	82,94			
10	FRAITEUR Elisabeth	812	82,94			1
11	DEMAURY Pierre	811	82,84			
12	CAUCHIES Paulette	801	81,82			1
13	DUGAUQUIER Georges	797	81,41			
14	DEJONG Jean-Claude	787	80,39			
15	DE RIDDER Daniel	747	76,30			1
16	DURIEUX Denise	740	75,59			1
17	CANONNE René	725	74,06			1
18	LEBEGUE Josée	638	65,17			1
19	DUJARDIN Dorothy	357	36,47			8

### Ce qui a fait... la différence ?

- a duo d'Emmanuel et Xavier
- b solo ordi
- c solo de Xavier
- d duo d'Alain et Benoit

# ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE®

## CLUB AFFILIÉ A LA F.B.S. sous le n° 046

L'an mil neuf cent septante neuf, le 21 octobre, a été fondée l'Association Sonégienne de Scrabble®.

### **Titre - Dénomination - Objet - Siège**

Art. 1 - Le club est constitué sous la dénomination : ASSOCIATION SONÉGIENNE DE SCRABBLE®.

Art. 2 - Le comité du club a pour but :

- d'organiser des réunions de scrabble ouvertes à tous
- d'organiser des rencontres avec d'autres clubs, etc...
- de gérer les finances du club.

Art. 3 - Le siège du club est établi à 7060 Soignies, rue Grégoire Wincqz n° 177, domicile du mandataire du club auprès de la Fédération Belge de Scrabble®.

### **Membres**

Art. 1 - Le club est ouvert à tous moyennant une cotisation annuelle et un droit de table hebdomadaire. Le montant de ces cotisations sera déterminé chaque année à l'assemblée générale - vote de cette cotisation à la majorité des 50 %.

Art. 2 - Des sanctions peuvent être prises contre certains membres :

- non en règle de cotisation
- éléments perturbateurs dans le club (discipline, politique, religion, racisme, etc...)

Les sanctions peuvent être à la limite de l'exclusion du club.

Les sanctions seront proposées par le comité directeur à l'assemblée générale qui votera (majorité de plus de 50 % requise).

Toute exclusion n'entraîne pas le remboursement de la cotisation annuelle.

## **Comité directeur**

Art. 1 - Le comité directeur est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre membres soit un total de huit personnes.

Art. 2 - Le comité qui a été renouvelé le 18 juin 2013 se compose comme suit :

- président COPPENS Benoit
- vice-président SIMON Johanny
- secrétaire LERICHE Xavier
- trésorière HELLEMANS Michèle
- membres LAMBERT Françoise  
LECLERCQ Emmanuel  
MAMBOUR Michel  
TOULMONDE Dominique

Le mandat des postes de président et trésorier est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années paires.

Le mandat des postes de vice-président et secrétaire est de 2 ans, statutairement démissionnaires les années impaires.

Les membres sont élus pour une durée de 1 an.

Le renouvellement du comité (ainsi que celui d'un membre démissionnaire) se fera par candidature et vote en assemblée générale (2/3 des voix avec une assemblée d'au moins 75 % des membres effectifs du club).

Art. 3 - La fréquence des réunions du comité directeur est d'au moins une fois par an.

Art. 4 - L'assemblée générale statutaire a lieu en juin.

## **Comptes et budgets**

Art. 1 - L'année de scrabble se termine le 31 août.

Art. 2 - La cotisation couvre la période du 1er septembre au 31 août.

Art. 3 - Les comptes de l'année seront approuvés lors de l'assemblée générale de juin.



## Coupe du club : règlement

1. Tout membre de l'Association Sonéguenne de Scrabble® peut participer à la compétition susmentionnée s'il est en règle de cotisation.
2. Tout point non prévu dans le présent règlement et tout point litigieux seront tranchés par le comité directeur du club.
3. Pour chaque match, un handicap est attribué au joueur dont le pourcentage au classement général de la saison précédente (juin 2013) est le plus bas.  
Ce handicap se calcule de la façon suivante :

$$\text{handicap (en points)} = A \times 9 \text{ (handicap limité à 70 points)}$$

où A est l'écart en pourcentage entre les 2 joueurs au classement général de la saison précédente.

4. Le tableau des rencontres sera déterminé par tirage au sort.  
Chaque match se joue par élimination directe et le vainqueur est le joueur ayant obtenu le plus de points, handicap compris (cf. point 3) mais limité au top de la partie.

Remarques : 1/ si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, il sera nécessaire de procéder à une phase qualificative de façon à sélectionner 32 joueurs. Le principe de sélection est donné en annexe

2/ si le nombre de joueurs est inférieur à 32, le(s) joueur(s) ayant été battus par le plus petit écart est(seront) repêché(s) pour le tour suivant

5. En cas d'égalité entre 2 joueurs, un tour de barrage sera organisé après la partie (partie au coup par coup avec élimination directe du moins bon score).

6. En cas d'absence :

6.1. un seul joueur absent pendant la période de qualification sera considéré forfait;

6.2. les 2 joueurs absents ou n'ayant pu se rencontrer pendant la période de qualification : le joueur qui a participé au plus grand nombre d'amicales, à la condition qu'il soit présent à la date de clôture, sera qualifié. Dans le cas contraire, le qualifié sera désigné par tirage au sort.

7. Les matchs entre les joueurs se dérouleront lors des amicales; en outre, lorsque 2 joueurs sont présents, ils doivent obligatoirement disputer leur match.

En cas d'impossibilité, les joueurs peuvent d'un commun accord décider de se rencontrer lors d'un interclubs, voire d'un tournoi (le principe de calcul du handicap le permet).

8. Pour chaque tour, une date butée sera fixée ; les joueurs devront disputer leur match endéans cette date de clôture du tour.

Le tirage au sort des matchs aura lieu le mardi 11 septembre 2012.

	Dates proposées	Dates ultimes de clôture
16ème de finale		19/11/13
8ème de finale		28/01/14
1/4 de finale		22/04/14
1/2 finale	20/05/14	20/05/14
<b>FINALE</b>	24/06/14	-

9. Un tour ne peut commencer que si tous les matchs du tour précédent sont terminés.

### ANNEXE : PHASE QUALIFICATIVE - PRINCIPE

Si le nombre de joueurs inscrits est supérieur à 32, une phase qualificative préliminaire sera organisée de façon à sélectionner 32 joueurs.

Pour fixer les idées, supposons qu'il y ait 37 joueurs inscrits dont 4 nouveaux membres.

Les joueurs concernés par la phase qualificative (au nombre de 10 dans l'exemple considéré) seront :

- d'une part, les 4 nouveaux membres
- d'autre part, les joueurs non classés complétés si nécessaire par les moins bien classés de la saison précédente, à concurrence de 6.

Un tirage au sort sera effectué entre ces 10 joueurs et la phase qualificative les opposera selon le principe habituel de la coupe. Toutefois, si à la date de clôture, les joueurs d'un match ne se sont pas rencontrés et n'ont participé à aucune amicale, un repêchage sera effectué : le joueur ayant perdu par le plus petit écart (handicap compris) sera repêché.

Les 5 vainqueurs viendront s'ajouter aux 27 sélectionnés d'office ("têtes de série") et le premier tour de la coupe pourra alors débuter avec un effectif de 32 joueurs.



# LE SONNÉ : règlement

- 1) se joue sur 15 amicales (rondes) aux dates ci-dessous ;
- 2) à chaque ronde, les joueurs présents à 19 h 50 précises sont appariés en matches selon leur classement dans le tournoi, sauf à la première ronde où c'est selon leur numéro d'ordre au vu de l'an passé ;
- 3) pas de handicap ;
- 4) pour gagner le match, il faut creuser un écart supérieur à 3 % du top (écart arrondi à l'unité), si l'écart est inférieur ou égal, c'est un match nul ;
- 5) on peut entrer dans le tournoi jusqu'à la 8<sup>ème</sup> ronde incluse avec 1.000 points de départ ;
- 6) pour être classé, il faut participer à 8 rondes, dont 3 arbitrages maximum - arbitrer ou être « bye » (1 seule fois) vaut participation. Lorsqu'un joueur en cours de tournoi ne peut plus atteindre les 8 participations requises, il n'est plus apparié ;
- 7) être « bye » rapporte 35 points (dernier classé présent - 1 seule fois) et arbitrer en rapporte 25 ;
- 8) les points attribués ou soustraits à l'issue du match le sont en fonction de la différence de points entre les joueurs au classement suivant la table ci-jointe ;
- 9) toute participation à un match rapporte 10 points ;
- 10) deux joueurs ne peuvent se rencontrer qu'une fois dans les 8 premières rondes et deux fois dans les 7 dernières rondes s'ils ne se sont pas rencontrés lors des 8 premières;
- 11) deux joueurs ex-aequo seront départagés par le nombre de leurs participations d'abord et par leurs résultats entre eux ensuite, si un trophée est en jeu ;
- 12) le Tournoi du Sonné est doté d'un « challenge du Sonné » (le 3<sup>ème</sup>) remis en jeu chaque année. Pour le gagner définitivement, il faut l'emporter 3 fois consécutivement ou non ;
- 13) des coupes sont attribuées aux premiers des catégories B et C ;
- 14) dates des 15 rondes :

- ronde 1	29 octobre 13	- ronde 9	08 avril 14
- ronde 2	05 novembre 13	- ronde 10	15 avril 14
- ronde 3	26 novembre 13	- ronde 11	29 avril 14
- ronde 4	17 décembre 13	- ronde 12	06 mai 14
- ronde 5	21 janvier 14	- ronde 13	27 mai 14
- ronde 6	11 février 14	- ronde 14	10 juin 14
- ronde 7	04 mars 14	- ronde 15	17 juin 14
- ronde 8	25 mars 14		

## Nota bene :

Il est demandé à tous les joueurs de remplir, à la fin de la partie, un billet portant leur nom et leur total escompté de manière à permettre une proclamation rapide des résultats sans par ailleurs gêner les arbitres. Ces résultats sont susceptibles d'être corrigés en cas d'erreur dans les totaux, ils sont donc provisoires...

## TABLE POUR L'ATTRIBUTION DES POINTS

Différence en points	A	B	C
0 à 4	50	50	0
5 à 14	49	51	1
15 à 24	48	52	2
25 à 34	47	53	3
35 à 44	46	54	4
45 à 54	45	55	5
55 à 64	44	56	6
65 à 74	43	57	7
75 à 84	42	58	8
85 à 94	41	59	9
95 à 104	40	60	10
105 à 114	39	61	11
115 à 124	38	62	12
125 à 134	37	63	13
135 à 144	36	64	14
145 à 154	35	65	15
155 à 164	34	66	16
165 à 174	33	67	17
175 à 184	32	68	18
185 à 194	31	69	19
195 à 204	30	70	20
205 à 214	29	71	21
215 à 224	28	72	22
225 à 234	27	73	23
235 à 244	26	74	24
245 à 254	25	75	25

A : tarif à appliquer si le mieux classé l'emporte

B : tarif à appliquer si le moins bien classé l'emporte

C : tarif à appliquer en cas de match nul au bénéfice du moins bien classé

**NOTE DE FRAIS**

Nom : .....

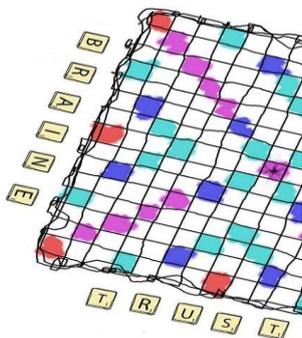
N° de compte : .....

DATE	NATURE DE LA DÉPENSE	Km	
	Total km		
	x 0,12 €		
<b>TOTAL</b> →			€

Nature de la dépense :

- Frais de déplacements (interclubs et arbitrages)
- Photocopies
- Achats divers (à spécifier)

**MERCI DE RENTRER MENSUELLEMENT VOS NOTES DE FRAIS AUPRES DE NOTRE  
TRESORIERE OU DE SON ADJOINT**



## Les Mercredis du BRA et du QUA

**Quèsaco ?** 6 tournois (2 manches) **en duplex** (Braine Trust & Aqualia)  
Homologués par la Fédération Belge de Scrabble  
Chaque mercredi = 1 tournoi homologué

**Dates** 02/10/13 – 27/11/13 – 22/01/14 – 05/03/14 – 07/05/14 – 25/06/14

**Heures** **BRA** : 1<sup>e</sup> manche à **13h30** – 2<sup>e</sup> manche vers **15h30** (pause : 15 minutes)  
**QUA** : 1<sup>e</sup> manche à **14h00** – 2<sup>e</sup> manche vers **16h00** (pause : 15 minutes)

**Formule** 2 manches de Scrabble duplicate en **3 minutes par coup**  
**2 coupes** par centre : au vainqueur & au 1<sup>er</sup> des séries 4 et suivantes

**P.A.F.** **7 € par joueur (Moins de 25 ans : 3,50 €)** – La 6<sup>e</sup> participation est gratuite !

	<b>Braine-l'Alleud</b>	<b>Aywaille</b>
<b>Où ?</b>	<b>Salle communale d'Ophain</b> (grande salle) - Rue des Combattants, 1 & 3 – 1421 OPHAIN (Braine-l'Alleud). Accès facile via la sortie 23 du ring R.O.	<b>Centre Récréatif</b> (cafétéria) - Avenue de la Porallée – 4920 REMOUCHAMPS (Aywaille).
<b>Payement</b>	De préférence par virement (bien préciser la ou les dates choisies) au plus tard 5 jours avant. Ou paiement sur place. Compte n° <b>BE69 0011 1225 8378</b>	De préférence par virement (bien préciser la ou les dates choisies) au plus tard 5 jours avant. Ou paiement sur place. Compte n° <b>BE42 0682 0706 8654</b>
<b>Infos</b>	André Tricnaux : <b>0478 538 660</b> Paul Fraiteur : <b>0479 337 219</b> Site du club : <a href="http://www.brainetrust.be">www.brainetrust.be</a>	Marie-Claude Smets : <b>04 384 64 00</b> Didier Leber : <b>04 369 22 70</b> Site du club : <a href="http://www.aqualia.be">www.aqualia.be</a>
<b>Inscriptions</b>	Par e-mail : <a href="mailto:brainetrust@gmail.com">brainetrust@gmail.com</a> Par fax : <b>081 390 179</b> Ou par téléphone (voir infos)	Virement = <b>inscription</b> Par e-mail : <a href="mailto:aqualia88@gmail.com">aqualia88@gmail.com</a> Ou par téléphone (voir infos)

**!!! Possibilité de jouer 1 manche non homologuée (3,50 € par manche) !!!**  
➔ A préciser lors de l'inscription



## 5<sup>ème</sup> TOURNOI DE SCRABBLE

Le club de Scrabble® "LES KAKIS" est heureux de vous annoncer son 5<sup>ème</sup> tournoi toutes catégories. Celui-ci se déroulera le samedi 28 septembre 2013 à **14h.** et comprendra 2 parties. Dotation : de nombreux lots pour toutes les catégories.

Le tournoi comportera également un challenge avec trophée "LES KAKIS" qui sera attribué au gagnant du tournoi, il sera remis en jeu chaque année et sera définitivement attribué après 3 victoires consécutives ou 5 victoires.

**P.A.F. :** Inscription préalable souhaitée avant le 19 septembre 2013

Compte n° 853-8661425-36

11,00 € (pour les affiliés)

13,00 € (pour les non affiliés)

6,00 € (pour les moins de 25 ans)

3,00 € (pour les - de 18 ans)

**Renseignements :** DANIEL RESIMONT au 0476.66.11.40

courriel : [kakiscrabble@gmail.com](mailto:kakiscrabble@gmail.com)

**Lieu :**

Château Volders

Rue de Berloz, 2

4000 Sclessin - Liège

GRAND PARKING INTÉRIEUR



## 5<sup>ème</sup> TOURNOI DE SCRABBLE

Le club de Scrabble® "LES KAKIS" est heureux de vous annoncer son 5<sup>ème</sup> tournoi toutes catégories. Celui-ci se déroulera le samedi 28 septembre 2013 à **14h.** et comprendra 2 parties. Dotation : de nombreux lots pour toutes les catégories.

Le tournoi comportera également un challenge avec trophée "LES KAKIS" qui sera attribué au gagnant du tournoi, il sera remis en jeu chaque année et sera définitivement attribué après 3 victoires consécutives ou 5 victoires.

**P.A.F. :** Inscription préalable souhaitée avant le 19 septembre 2013

Compte n° 853-8661425-36

11,00 € (pour les affiliés)

13,00 € (pour les non affiliés)

6,00 € (pour les moins de 25 ans)

3,00 € (pour les - de 18 ans)

**Renseignements :** DANIEL RESIMONT au 0476.66.11.40

courriel : [kakiscrabble@gmail.com](mailto:kakiscrabble@gmail.com)

**Lieu :**

Château Volders

Rue de Berloz, 2

4000 Sclessin - Liège

GRAND PARKING INTÉRIEUR

# 3<sup>e</sup> Festival du Braine Trust (Belgique)

## **Braine-l'Alleud, du 8 au 11 novembre 2013**

**Lieu des compétitions : Athénée Riva Bella**

**Boulevard de l'Europe, 35 à 1420 Braine-l'Alleud (à 3 minutes de la gare)**

*A 3 heures de Paris, Rouen ou Nancy – Accès aisé par autoroute & chemin de fer (proche de Bruxelles)*

### **PROGRAMME**

*Vendredi 8 novembre (19h30 – 21h00 – 22h30)*

**Coupe Riva Bella : TH3 en Blitz - 3 manches - 1 min/coup**

Droits d'inscription : 10 € - Trophées et lots de valeur au podium, au 1<sup>er</sup> D – V – J & lots tirés au sort

*Samedi 9 novembre (10h00 & 11h30)*

**Coupe du Roman Païs : TH2 en P.O. (paires) - 2 manches - 2 min/coup**

Droits d'inscription : 10 € par joueur – M1 : 7 sur 8 Joker / M2 : 7 et 8 Joker  
Trophées et lots de valeur au podium, à la 1<sup>ère</sup> paire aînée (D et/ou V), à la 1<sup>ère</sup> paire J

**Classement spécial Paires « 9 et + »**

Classement séparé avec les paires dont la somme des séries égale ou dépasse 9.

Exemples: S2 + S7 = 9 / S4 + S6 = 10... Inaccessible par conséquent aux joueurs SN1 !

Trophées et lots de valeur au podium, à la 1<sup>ère</sup> paire aînée (D et/ou V), à la 1<sup>ère</sup> paire J du classement « 9 et + »

*Samedi 9 novembre (14h30 & 16h30)*

**Coupe de Bois-Seigneur-Isaac : TH2 semi-rapide - 2 manches - 2 min/coup**

Droits d'inscription : 10 € - Trophées et lots de valeur au podium, au 1<sup>er</sup> D, au 1<sup>er</sup> V, au 1<sup>er</sup> J + lots tirés au sort

*Dimanche 10 novembre (10h00)*

**Visite touristique : *Le Lion de Waterloo***

**Gratuite** pour tous les participants au Festival – Offerte par l'Echevinat du Tourisme de Braine-l'Alleud  
Comprend l'accès à la Butte du Lion, au Panorama, au Musée de Cire + 2 films.

**Infos** : [www.waterloo1815.be](http://www.waterloo1815.be)

Suite au verso →

*Dimanche 10 novembre (14h30 & 16h45)*

## **Coupe de Braine : TH4 – 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> manches – 3 min/coup**

Droits d'inscription au TH4 : 30 € - Cadeau souvenir pour chaque participant

Trophées et lots de valeur au podium / au 1<sup>er</sup> D – V – E – J / au 1<sup>er</sup> des séries 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 & Lots pour tous

*Dimanche 10 novembre (20h00)*

## **Buffet froid & Soirée festive**

Droits d'inscription : 35 € (Jeunes : 25 €) – Réservation obligatoire

Le forfait comprend : apéritif + buffet froid (poissons, viandes, charcuteries, salades...) + vin ou bière, eaux et sodas + dessert + café + le spectacle (Danseuses orientales *Belly Dreams* & Animation musicale – à définir)

Lieu : Salle communale d'Ophain – Avenue des Combattants, 1 & 3 à 1421 OPHAIN

*Lundi 11 novembre (10h00 & 13h30)*

## **Coupe de Braine (suite) : 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> manches – 3 min/coup Grand Prix (Blitz -12 coups max) – Remise des prix – Pot de clôture**

### **Inscriptions et paiements**

#### **Forfaits :**

- Les 4 coupes : **50 €**
- La Coupe de Braine + 2 coupes : **45 €** / La Coupe de Braine + 1 coupe : **38 €**
- Les 3 coupes de vendredi & samedi : **25 €**

Inscription validée dès réception de votre paiement :

- ✓ **Banque** : BE69 0011 1225 8378 (IBAN) et GEBABEBB (BIC) – Compte du Braine Trust
- ✓ Pour les Français : **chèques**
  - à rédiger **à l'ordre de Jean-Baptiste Chavanne**
  - à envoyer à Thierry Mues – Rue de la Croix, 78 à BE-1420 Braine-l'Alleud

#### **Inscriptions & Renseignements :**

- Par courriel : [brainetrust@gmail.com](mailto:brainetrust@gmail.com)
- Par téléphone : +32 478 538 660 (André Tricnaux)

**Hébergement** : dossier sur demande (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes...)

*Les 4 jours : Restauration variée à prix démocratiques*

**Blog du Festival : <http://brainetrust-f3.blogspot.be/>**

**Site du club : [www.brainetrust.be](http://www.brainetrust.be)**